

Concours

ATSEM • ASEM

Externe, interne et 3^e voie

100 fiches ET 1 000 QCM

Corinne Pelletier

Formatrice en centre de formation aux concours paramédicaux
et sociaux à Poitiers et directrice adjointe
d'une fédération mutualiste départementale
regroupant plusieurs établissements médicaux-sociaux.

Direction artistique : Nicolas Wiel
Maquette intérieure : Caroline Joubert©Atelier du Livre
Mise en page : Belle Page
Dessins intérieurs : danielabarreto©Fotolia

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique

s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2022

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-083442-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Partie 1

Le développement de l'enfant

1. Le développement moteur	2
2. Le développement du langage	3
3. Le développement cognitif	5
4. Le développement socio-affectif	6
5. Le schéma corporel	7
6. L'acquisition de l'autonomie	8
7. Les comportements difficiles	9
8. L'acquisition de la propreté	10
9. L'acquisition des règles d'hygiène corporelle	11
QCM	12
Corrigés	17

Partie 2

Le sommeil

10. Les besoins de sommeil de l'enfant	20
11. La sieste	21
12. La préparation de la salle de repos	22
13. La surveillance de la sieste	23
QCM	24
Corrigés	27

Partie 3

L'alimentation

14. Les besoins alimentaires de l'enfant	30
15. La restauration scolaire	33
16. L'encadrement du temps de restauration	34
17. Le fonctionnement du service de restauration	35
QCM	36
Corrigés	41

Partie 4

Les apprentissages

18. Les programmes scolaires	44
19. L'acquisition de la lecture	45

20. L'acquisition de l'écriture	46
21. Les troubles de l'apprentissage	47
22. Le jeu	48
23. L'accompagnement des enfants dans les apprentissages scolaires	50
24. L'accompagnement des enfants dans l'apprentissage du vivre ensemble	52
QCM	53
Corrigés	55

Partie 5

Les activités de l'ATSEM

25. L'accueil de l'enfant pour sa première journée de classe	58
26. L'accueil de l'enfant au quotidien	59
27. L'assistance à l'enseignant	60
28. La gestion du matériel pédagogique	61
29. Le bon déroulement des activités pédagogiques	62
30. L'encadrement d'une activité pédagogique	64
31. Les activités périscolaires	65
32. L'animation d'une activité périscolaire	67
33. La participation aux séances de motricité	68
34. Les interdictions	69
QCM	71
Corrigés	78

Partie 6

La santé

35. Les maladies infantiles	82
36. Les parasitoses	84
37. Les vaccinations	85
38. Le suivi médical de l'enfant	86
39. La surveillance médicale à l'école	87
40. La scolarisation de l'enfant malade	88
41. La scolarisation de l'enfant handicapé	90
42. L'armoire à pharmacie	91
43. Les soins bénins	92
44. Les urgences médicales	94
45. Les gestes en cas d'étouffement	96
46. Les mesures en cas de risque de contagion	97
47. Les mesures en cas de canicule	99
QCM	100
Corrigés	105

Partie 7

La sécurité à l'école

48. Le plan Vigipirate	108
49. Le plan particulier de mise en sûreté « attentat – intrusion »	109
50. Le plan particulier de mise en sûreté « risques majeurs »	110
51. Les mesures en cas d'incendie	111
52. La surveillance de la récréation	113
53. La sécurité des déplacements	114
QCM	115
Corrigés	119

Partie 8

L'entretien

54. Les principes de base	122
55. Le bio-nettoyage	124
56. Les produits d'entretien	125
57. La réalisation d'une dilution	126
58. Les équipements d'entretien	128
59. Les activités d'entretien	130
60. L'entretien de la salle de classe	132
61. L'entretien des sanitaires	134
62. Les pictogrammes de danger	135
63. Le tri et l'évacuation des déchets	137
64. L'entretien du linge de l'école	138
65. Les symboles d'entretien des textiles	139
QCM	141
Corrigés	146

Partie 9

L'école maternelle

66. La scolarisation du jeune enfant	150
67. Les acteurs de l'école maternelle	151
68. Les rythmes scolaires	153
69. La journée type	154
70. Les partenaires extérieurs	156
71. Les cahiers de liaison et de vie	157
72. Le projet d'école	158
73. Le conseil d'école	159
74. Les sorties scolaires	160
75. Les sanctions	162

76. Le doudou à l'école	164
77. Les parents d'élèves	165
78. L'autorité parentale	166
79. La laïcité à l'école	167
QCM	168
Corrigés	174

Partie 10

La communication

80. La discrétion professionnelle	178
81. Le travail en équipe	179
82. La communication avec les enfants	180
83. La communication avec les familles	181
84. La gestion d'un conflit entre deux enfants	182
85. L'obligation de rendre compte à l'enseignant	183
86. La posture appropriée	184
QCM	185
Corrigés	189

Partie 11

L'environnement professionnel de l'ATSEM

87. Les collectivités territoriales	192
88. La ville de Paris	194
89. Les compétences en matière de gestion de l'école	195
90. Le cadre hiérarchique	196
91. Le cadre fonctionnel	197
92. L'affectation dans les classes	198
93. La salle de classe	199
94. Les locaux	200
95. Les risques professionnels	201
96. La prévention	203
97. Le service minimum d'accueil	206
98. Les possibilités d'évolution professionnelle	207
99. Les droits et obligations des ATSEM	208
100. La charte des ATSEM	209
QCM	210
Corrigés	215

Les sigles à connaître	217
------------------------	-----

Partie

1

**Le développement
de l'enfant**

1




Le développement moteur

1 Ce qu'il faut savoir

L'enfant développe des aptitudes motrices selon un ordre prévisible et logique, par paliers successifs alternant des phases de progrès, de stagnation voire de régression. Chaque enfant se développe à son rythme.

Les causes d'un retard moteur peuvent être multiples : la prématurité, un traumatisme, certaines pathologies (méningite, épilepsie), une carence affective...

La dyspraxie (difficulté à automatiser des gestes) touche 6 % des enfants de 3 à 5 ans.

Âge	Étapes de développement moteur : l'enfant sait
3 ans	<ul style="list-style-type: none">• Monter les escaliers en mettant un pied sur chaque marche.• Tenir debout sur une seule jambe quelques secondes.• Faire du tricycle.• Taper dans un ballon avec le pied.• Empiler plusieurs cubes.• S'habiller seul. 
4 ans	<ul style="list-style-type: none">• Descendre les escaliers.• Viser une cible avec le ballon lancé avec les mains.• Couper avec des ciseaux en allant tout droit.• Sauter sur un pied.• Faire du vélo. 
5-6 ans	<ul style="list-style-type: none">• Courir comme un adulte.• Lacer ses chaussures.• Colorier sans dépasser les contours.• Découper selon des tracés variés. 

2 À l'école maternelle

L'école maternelle propose des activités (ateliers de motricité, jeux, exercices de graphisme...) qui accompagnent le développement moteur du jeune enfant.

Bouger est un besoin physiologique naturel chez le jeune enfant, essentiel à son bon développement. À l'école, des temps de défoulement sont nécessaires pour permettre des phases de forte concentration pendant les apprentissages.

1 Ce qu'il faut savoir

L'enfant acquiert des compétences langagières en communiquant avec les adultes et les autres enfants.

Âge	Étapes de développement du langage : l'enfant sait
2 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Dire 50 à 200 mots de vocabulaire. • Faire des phrases de 2 ou 3 mots (« Papa parti »). • Poser des questions. • Comprendre des ordres simples (« Va chercher ton pyjama »). • Utiliser son prénom.
3 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Dire 400 à 900 mots de vocabulaire. • Utiliser le pronom personnel « Je » pour parler de lui. • Construire des phrases avec sujet + verbe + adjectif. • Chanter des comptines. • Décrire un dessin.
4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser tous les sons de la langue sauf : <i>ch/j</i> et <i>s/z</i> qui peuvent ne pas être différenciés. • Inventer des mots. • Produire des phrases complexes avec des propositions relatives. • Nommer les couleurs. • Compter jusqu'à 5.
5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir une conversation. • Comprendre les consignes complexes avec des mots abstraits. • Réciter les lettres de l'alphabet. • Compter jusqu'à 10, voire 15.
6 ans	Il est prêt pour l'apprentissage de l'écrit. La lecture est normalement acquise en CP et se perfectionne par la suite.

2 À l'école maternelle

À l'école maternelle, le langage est à la base de l'action pédagogique.

Il existe des inégalités très fortes entre les enfants à l'entrée à l'école maternelle qui influent sur le développement du langage.

Repérer une difficulté de langage chez un élève de maternelle

On distingue :

- **les troubles de la parole** : altérations du rythme (bégaiement) ou des sons (mots raccourcis, suppression de syllabes...) ;
- **les troubles du langage en compréhension ou en expression** : vocabulaire pauvre, pronoms personnels mal utilisés, mots juxtaposés sans grammaire... La **dysphasie** est un trouble sévère du langage oral, qui touche l'expression et/ou la compréhension et perturbe grandement les apprentissages. On parle d'un **trouble spécifique du langage (TSL)** qui ne peut pas s'expliquer par des causes évidentes.

Le rôle de l'ATSEM

Au niveau des acquisitions langagières, ses contributions sont multiples :

- il joue un rôle important dans le développement du langage des jeunes élèves grâce à la fréquence de ses interactions avec eux. Il doit être vigilant à **utiliser des formulations correctes** et à **multiplier les situations d'acquisition de vocabulaire** (le rangement, le déshabillage/habillage, la sieste, le passage aux sanitaires, l'arrivée et le départ, le repas...) ;
- il **reprend systématiquement les erreurs de français et l'utilisation d'un vocabulaire inadapté** en reformulant les propos des élèves. Ces derniers ne sont pas réprimandés ;
- il est à **l'écoute et répond aux questions** des enfants ;
- il **favorise les interactions**, sans juger ou remettre en question ce que les élèves expriment ;
- il doit être en capacité de **repérer les difficultés de langage**. Il ne s'agit pas bien entendu de poser un diagnostic mais d'être attentif à des signes d'alerte et de faire part de ses constats à l'enseignant ;
- il ne force pas la prise de parole des élèves rencontrant des difficultés de communication.



1 Ce qu'il faut savoir

Selon Jean Piaget, psychologue, il existe 4 stades dans le développement de l'intelligence.

- **L'intelligence sensori-motrice (0 à 2 ans)** : c'est un stade axé sur la perception et l'action. L'enfant fait des expériences de manipulation et perçoit progressivement les limites de son corps. Il acquiert la permanence de l'objet et commence à faire des liens de causalité entre ses actions et leurs résultats.
- **L'intelligence pré-opératoire (2 à 6-7 ans)** : l'enfant commence à faire le lien entre l'objet et le symbole (l'objet fourchette, le mot fourchette prononcé, le mot fourchette écrit, le dessin d'une fourchette, etc.). C'est le stade du développement du langage, de l'imitation et du dessin.
- **L'intelligence des opérations concrètes (7 à 11-12 ans)** : à ce stade, la pensée devient logique, les notions de temps, d'espace et de vitesse se précisent, les classifications fondées sur des critères s'affinent.
- **L'intelligence des opérations formelles (à partir de 11-12 ans)** : l'adolescent peut réfléchir à des choses abstraites (l'art, l'amour, la mort, la religion...) et peut adopter temporairement l'avis d'un autre, c'est le début de l'autocritique.

Les jeunes enfants ont des besoins cognitifs : envie de nouveautés, de découvertes, de réussites, de problèmes à résoudre... Contrairement à l'adulte, ils sont plus intéressés par le moyen de parvenir au résultat qu'au résultat lui-même. C'est la raison pour laquelle ils peuvent reproduire plusieurs fois la même action. **L'important est de ne pas faire à leur place.**

2 À l'école maternelle

L'ATSEM doit tenir compte des capacités cognitives des élèves dans sa mission éducative. Concernant les TAP (temps d'activités périscolaires), il doit proposer des activités adaptées aux capacités d'attention, de mémorisation, d'expression, de repérage dans le temps et dans l'espace, de vitesse d'exécution et d'autonomie des enfants auxquels elles sont destinées.

Il doit aussi être en mesure de repérer les difficultés d'un élève et de rendre compte de ses observations à l'enseignant.

4

Le développement socio-affectif

1 Ce qu'il faut savoir

Selon la théorie freudienne, la personnalité se développe en stades psycho-sexuels successifs. Après le stade oral (1^{re} année), et le stade anal (2^e et 3^e années), l'enfant en âge de fréquenter l'école maternelle a généralement atteint le stade phallique (3^e et 4^e années). Il s'interroge sur ses origines, le mystère de sa naissance et la différence des sexes. La zone érogène (de plaisir) est le pénis pour le garçon, le clitoris pour la fille. C'est aussi la période du complexe d'Œdipe : l'enfant s'identifie au parent du même sexe que lui et s'inscrit dans une relation de rivalité avec lui.

À partir de 4 ans, l'enfant passe d'activités solitaires (chacun pour soi) à la recherche d'interactions avec les autres même si elles se traduisent par des conflits.

L'entrée à l'école maternelle marque la séparation d'avec la mère. C'est une étape angoissante pour l'enfant, qui peut montrer des réactions diverses : pleurs, mutisme, inhibition, agressivité, provocation...

2 À l'école maternelle

Gérer les comportements sexuels des enfants : les enfants ont conscience de leur corps et cherchent à savoir s'ils sont différents des autres. Leur curiosité peut les conduire à se dévêtir ou à demander à un autre élève de se déshabiller. Ils peuvent également vouloir toucher l'autre ou vouloir que l'autre les touche. Enfin, la masturbation existe à cet âge.

Ces comportements sont normaux.

La réaction de l'ATSEM doit être posée, sans jugement et sans faire culpabiliser l'enfant. Pour autant, il est important d'intervenir pour encourager l'élève à se mobiliser sur ses activités scolaires.

Il faut s'assurer que ces situations sont bien vécues par les enfants, qu'aucun ne se sente obligé par un autre.

Il convient d'expliquer à un enfant qui se masturbe, que ce comportement n'est pas approprié à l'école et qu'il peut le faire à l'écart des regards, dans sa chambre par exemple. Il est hors de question de le punir.

1 Ce qu'il faut savoir

L'enfant prend conscience peu à peu de son corps et de la place qu'il occupe dans l'espace : il construit son schéma corporel.



On peut observer la reconnaissance progressive des différentes parties du corps par l'enfant en regardant comment il dessine un bonhomme.

Le bonhomme apparaît sous la forme d'un bonhomme « têtard » : un rond qui représente à la fois la tête et le corps avec deux traits verticaux pour symboliser les jambes. Par la suite, deux autres traits horizontaux sont ajoutés pour représenter les bras.

Les yeux, le nez et la bouche sont dessinés ou pas. Les mains et les pieds sont progressivement ajoutés.

À partir de 5 ans, un second cercle apparaît qui permet de distinguer la tête et le tronc.

Après 6 ans, le bonhomme est complet. Il a des cheveux et des habits qui permettent la différenciation sexuelle.

2 À l'école maternelle

L'ATSEM participe à la construction du schéma corporel en cherchant à enrichir le vocabulaire de l'enfant sur les différentes parties du corps (lors des temps d'habillage/déshabillage ou du passage aux toilettes) ou en animant des activités motrices, ludiques ou artistiques portant sur le corps.

6

L'acquisition de l'autonomie

1 Ce qu'il faut savoir

L'acquisition de l'autonomie est l'une des principales missions de l'école maternelle.

Elle permet à l'enfant de s'épanouir en lui donnant la capacité d'échanger, d'agir et de choisir par lui-même.

L'autonomie concerne plusieurs dimensions : relationnelle et affective (progressivement l'enfant peut se passer de l'aide de l'adulte), physique (l'enfant apprend à agir seul dans de nouvelles situations) et cognitive (l'enfant pense par lui-même et construit sa personnalité).

La classe peut être aménagée pour favoriser l'autonomie : liberté de circuler, espaces de repos ou de jeu libre accessibles à tout moment, ateliers libres...

2 À l'école maternelle

L'ATSEM participe de multiples manières à l'acquisition de l'autonomie des élèves.

Il accompagne les enfants et les adultes dans le processus de séparation.

Il aide les enfants à se repérer dans l'espace et dans le temps, à identifier le rôle des différents professionnels présents dans l'école.

Tout comme l'enseignant, il doit leur laisser du temps pour découvrir et pour faire leurs propres expériences.

Il leur montre comment faire seuls, les incite à faire seuls et leur propose de demander son aide si nécessaire.

Il valorise leurs essais-erreurs dans les processus d'apprentissage ainsi que leurs progrès.

Il fait participer les enfants à la vie de classe (ranger après une activité, aider à préparer le goûter...).

Sur les temps périscolaires, il leur propose des occasions de faire des choix.

À la cantine, il s'assure qu'ils mangent correctement sans limiter leur autonomie.

Dans ses relations avec les élèves, il est calme, patient et disponible et prend en compte et respecte les différences.

De façon générale, il met tout en œuvre pour favoriser un sentiment de sécurité chez les enfants, propice à leur prise d'autonomie.

1 Ce qu'il faut savoir

Des troubles du comportement peuvent se manifester à l'école. Certains élèves montrent une timidité excessive, un mutisme qui gêne significativement la relation aux autres et l'investissement scolaire. D'autres sont hyperactifs, désobéissants, provocateurs, colériques, en opposition permanente avec les ordres et les règles ou sont agressifs verbalement et physiquement, destructeurs, voleurs...

Au cours de son développement, chaque enfant peut présenter des troubles du comportement. S'ils deviennent persistants et répétitifs, il y a lieu de s'inquiéter.

Les causes de ces comportements sont multiples : le tempérament de l'enfant, un environnement social et affectif perturbé, une vulnérabilité génétique...

L'élève difficile est souvent en échec scolaire et en souffrance.

2 À l'école maternelle

Gérer une crise de colère

Face à une grosse colère d'un enfant, l'ATSEM doit rester calme et s'assurer tout d'abord que personne ne risque de se blesser. Il convient de protéger l'élève et les autres enfants présents. L'ATSEM doit prendre du recul par rapport à la situation, conscient que l'élève exprime, par la colère, une émotion qui le dépasse.

Il tente tout d'abord de l'apaiser. Il peut lui laisser le temps de retrouver son calme sans intervenir. Lorsque la crise est finie, il le fait parler sur l'origine de sa colère. Enfin, il propose à l'enfant des solutions pour gérer son émotion différemment.

Gérer la violence à l'école

Face à un comportement agressif, l'ATSEM doit garder son calme et adopter une attitude neutre. Les phrases de type « Tu es méchant » sont à bannir. Il convient de lui expliquer que son comportement n'est pas acceptable et d'évoquer les conséquences de son geste. Encore une fois, l'élève doit exprimer ce qu'il ressent. L'important est de comprendre ce qui le conduit à la violence et de lui proposer de gérer différemment ses émotions négatives.

Sur le temps scolaire, l'ATSEM informe l'enseignant de ses observations. Ce dernier interviendra souvent lui-même pour gérer la situation.

8

L'acquisition de la propreté

1 Ce qu'il faut savoir

Être propre nécessite une maturation neuromusculaire (l'enfant doit sentir que sa vessie ou ses intestins sont pleins et doit contrôler ses sphincters) et psychique (il doit vouloir être propre).

Il n'y a pas d'âge précis : la propreté intervient entre 2 et 3 ans.

La propreté de nuit (nocturne) intervient après celle de jour (diurne), vers 3 ans.

L'enfant en âge d'être propre, qui a des difficultés à contrôler les émissions de selles, est atteint d'**encoprésie**. S'il souffre d'incontinence urinaire, on parle d'**énurésie**.

2 À l'école maternelle

La propreté à l'école maternelle

C'est une question qui inquiète beaucoup de parents. Il n'existe aucun texte interdisant à un enfant qui n'est pas propre de fréquenter l'école maternelle.

Dans les faits, l'enseignant peut refuser de l'accueillir s'il a moins de 3 ans et qu'il ne dispose pas de moyens suffisants pour gérer les accidents de propreté.

Des solutions existent pour autant : mettre des couches de type *pull-up*, opter pour une scolarité uniquement le matin, prévoir des tenues de rechange...

Gérer les accidents de propreté

Les accidents de propreté existent fréquemment en petite section (PS), surtout dans les semaines qui suivent la première scolarisation. Les enfants sont perturbés, stressés par le changement de rythme et d'environnement lié à l'entrée à l'école maternelle.

Il est important de dédramatiser. Il n'y a rien d'inquiétant : le processus d'acquisition de la propreté n'est pas terminé. L'ATSEM doit rassurer l'enfant. L'important est de comprendre comment cet incident est arrivé et d'expliquer calmement à l'enfant comment il aurait pu gérer son envie autrement.

L'enfant ne doit être ni grondé, ni faire l'objet de moqueries. Il est changé à l'abri des regards de ses camarades.

L'acquisition des règles d'hygiène corporelle

1 Ce qu'il faut savoir

L'école maternelle sensibilise les enfants sur l'importance d'avoir une bonne hygiène corporelle et leur apprend les bonnes règles et les bons gestes.

On enseigne aux élèves l'hygiène nasale (se moucher), l'hygiène buccale (se brosser les dents après le repas) et l'hygiène des mains (se laver les mains avant et après le repas, après le passage aux toilettes...).

2 À l'école maternelle

L'hygiène nasale

Une bonne hygiène du nez permet de lutter contre les infections des voies aériennes. On se mouche afin de limiter la prolifération des microbes.

Pour se moucher correctement, il convient de :

- placer un mouchoir jetable sur le nez ;
- boucher une narine avec un doigt et souffler dans la narine non obstruée ; recommencer l'opération autant de fois que nécessaire ;
- procéder de la même façon sur l'autre narine ;
- essuyer le nez et jeter le mouchoir dans une poubelle fermée.

L'hygiène buccale

Le brossage des dents permet l'élimination des résidus alimentaires et de la plaque dentaire.

La technique consiste à brosser pendant 3 minutes en réalisant un geste de haut en bas avec un mouvement rotatif, à l'avant et à l'arrière des dents.

L'hygiène des mains

La technique de lavage des mains comprend plusieurs phases :

- le mouillage des mains avec de l'eau tiède ;
- le lavage des mains avec un savon liquide durant au moins 30 secondes ;
- le rinçage soigneux ;
- le séchage avec une serviette propre ou un essuie-main jetable.

QCM

Pour chacune des questions suivantes, cochez la ou les case(s) correspondant à la ou les bonne(s) réponse(s).

Une fois l'exercice terminé, comparez vos réponses au corrigé. Utilisez la grille proposée à la fin des corrigés pour totaliser vos bonnes réponses et savoir si vous maîtrisez les notions abordées dans cette partie.

1. Un enfant a acquis la propreté diurne. Cela signifie :
 - a. Qu'il est propre le jour et la nuit.
 - b. Qu'il est propre la nuit.
 - c. Qu'il est propre le jour.
2. Après la récréation, Charlotte, 4 ans et demi, a fait pipi dans sa culotte. Que faites-vous ?
 - a. Vous la rassurez, ce n'est pas grave.
 - b. Vous la grondez, l'école n'accepte que les enfants « propres ».
 - c. Vous ne la changez pas tout de suite, vous êtes occupé.
 - d. Vous l'aidez à se changer à l'abri des regards.
3. À partir de quel âge l'enfant utilise-t-il correctement le pronom « je » ?
 - a. 2 ans.
 - b. 3 ans.
 - c. 4 ans.
4. Lucas, 4 ans, butte sur le début des mots. Ce bégaiement l'empêche de se faire comprendre correctement :
 - a. Vous tâchez de le rassurer et de le mettre en confiance.
 - b. Vous lui demandez de se calmer et de mieux articuler.
 - c. Vous vous moquez avec humour de ses hésitations et lui dites de faire des efforts pour parler plus vite.
 - d. Vous l'interpellez devant les autres pour l'inciter à prendre plus souvent la parole.
 - e. Vous prenez le temps de l'écouter et vous lui parlez lentement pour ne pas le brusquer.
5. Un enfant est capable de reconnaître l'étiquette de son prénom écrit au-dessus de son portemanteau :
 - a. Avant 2 ans.
 - b. Vers 3 - 4 ans.
 - c. Après 5 ans.